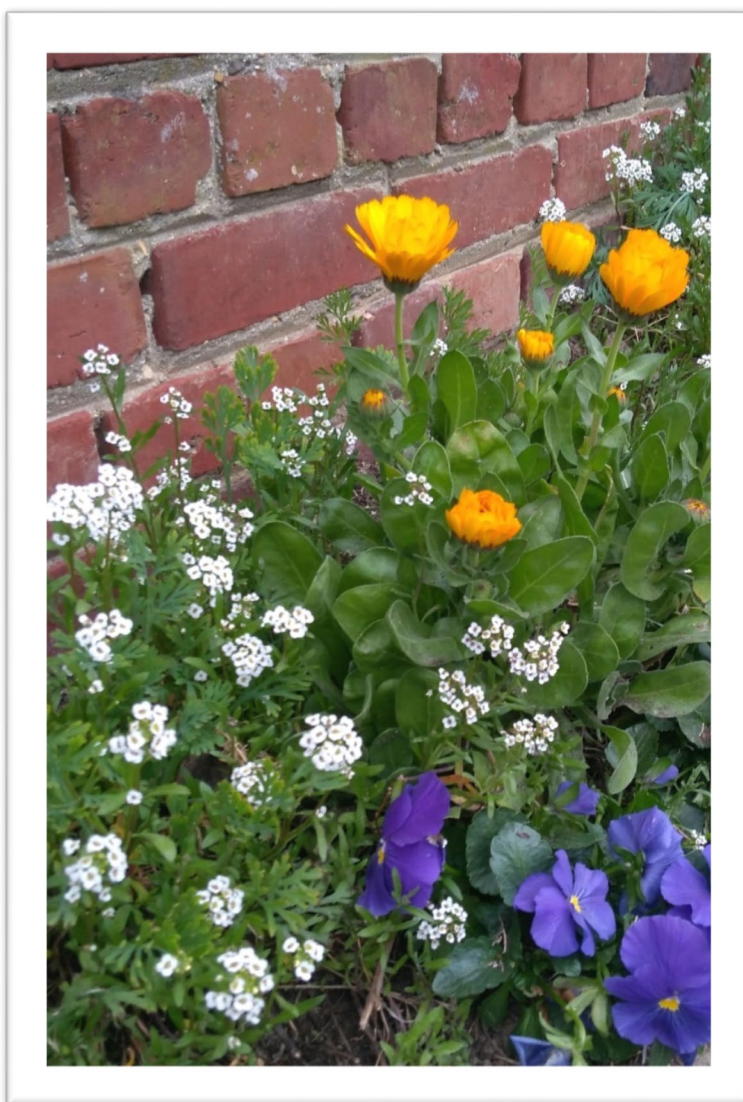


# PUISEUX-LE-HAUBERGER



BULLETIN MUNICIPAL N°11 - AVRIL 2019

## Sommaire

1. Les comptes de l'année 2018 .....	3
2. Les prévisions financières 2019 .....	3
3. Impôts .....	3
4. Travaux .....	3
5. Bibliothèque Municipale : bilan 2018 et informations 2019 .....	4
6. Conseil Municipal des Enfants (CME) .....	6
7. Informations administratives .....	7
Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie au public .....	7
Cartes Nationales d'Identité .....	7
Le bruit .....	7
Tri sélectif .....	7
Rappel des jours de collecte pour Puisseux le Hauberger .....	8
Poubelles .....	9
Accès à la déchetterie de Bornel .....	9
Rappels .....	9
Location de la salle Jean-Louis VOGEL .....	11
État Civil d'octobre 2018 à mars 2019 .....	12
Recensement militaire .....	12
8. Enquête publique sur le projet de modification N°2 du PLU .....	13
9. Concours « BLASON DU VILLAGE » .....	13
10. Vie associative .....	13
UNRPA .....	13
Festival de la Châtaigne Puisotine .....	14
11. Les manifestations à venir .....	15
12. Page des professionnels .....	16
13. Page de jeux pour les enfants .....	17
Jeux .....	17
Coloriage .....	18
14. Inscription à la télé alerte .....	20

## 1. LES COMPTES DE L'ANNÉE 2018

Recettes réelles	682 558,88 €
Dépenses réelles	566 020,69 €
	-----
Résultat réel	116 538,19 €
	-----
Remboursement du capital sur emprunt	44 230,26 €
	-----
<u>Excédent autofinancement</u>	72 307,93 €

Rappel : excédent année 2017 = 419 822,14 €



## 2. LES PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2019

### FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	1 037 167,00 €
Recettes de fonctionnement	1 037 167,00 €

### INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	630 434,00 €
Recettes d'investissement	630 434,00 €

Dont :

- 1<sup>ère</sup> tranche aménagement Grande Rue
- travaux réfection éclairage public
- écoulement des eaux pluviales dans la grande rue
- bordures de trottoir et caniveaux dans la grande rue
- étude préalable église
- révision changement zone 2AUh (suite)
- véhicule pour les services techniques
- portique mobile pour l'entrée salle Jean-Louis VOGEL
- groupe scolaire



## 3. IMPÔTS



Le Conseil Municipal a voté une augmentation de 1.5 du taux d'imposition pour 2019 pour la taxe d'habitation et le foncier bâti et 1.4 pour le foncier non bâti.

## 4. TRAVAUX

### Travaux en cours

- Suite et fin du dossier de travaux pour la réfection de l'éclairage public :
  - rue Yvon Viet, Résidence Beauregard,
  - Fond de Donne,
  - rue du Vieux Moulin



- logements OPAC (Grande Rue),
- rue de Montchavert (test en led rue de Montchavert pour faire plus d'économies d'énergie)
- Modification N° 2 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : relance de l'enquête publique pour cause de vice de procédure (voir page 13)
- Pose de grosses pierres sur la pointe à l'entrée de Puiseux, côté Bornel, pour empêcher le stationnement des gens du voyage à cet emplacement
- Mai 2019 : création d'un réseau d'eaux pluviales entre la rue de la Mairie et le 45 Ter de la Grande Rue
- Juin 2019 : pose du portique motorisé à l'entrée de la Salle Jean-Louis VOGEL



### Travaux à venir

- Courant 2019 – réfection des caniveaux et bordures de trottoirs de la Grande rue avant la réfection de la voirie par le Département pour rétrocession de la voirie à la commune.
- Suite de l'expertise pour l'ouverture du plateau (petit stade devant l'école).
- Lancement de la procédure de la création du groupe scolaire (demande de permis de construire en cours).
- Étude préalable pour définir les travaux à effectuer sur l'église.

## 5. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : BILAN 2018 ET INFORMATIONS 2019

Bibliothèque municipale, 64 Grande rue – Tel. 03 44 74 90 16  
 Mardi, Jeudi et Vendredi : 15h30 à 18h  
 Mercredi : 15h à 17h  
 Samedi : 10h à 12h et 14h à 16h

**Attention : nouveaux horaires le samedi à partir du 07 septembre 2019 : Samedi : 9h à 12h30**

*Horaires d'été du samedi 06 juillet au samedi 31 août dates incluses :*

*Mardi à vendredi : 15h-17h30 – Samedi : 9h-12h*

*Fermeture d'été : du samedi 27 juillet au samedi 24 août dates incluses*

## Bilan de l'année 2018

**Les chiffres** : 1 704 entrées (sans compter les élèves accueillis chaque semaine avec leur enseignant) : 965 emprunteurs particuliers et 739 visiteurs (recherche / lecture sur place, public « heure du contes », séances « bébés lecteurs » ...).

258 documents multimédia ont été prêtés ainsi que 4 132 livres et revues (2 587 aux adhérents + 1 545 à l'école). À ce jour, 753 inscriptions ont été enregistrées dont 27 en 2018.

Le fonds : environ 7 000 livres et 340 documents multimédia. Les CD et DVD ainsi qu'une partie des livres prêtés par la médiathèque départementale de l'Oise (MDO) sont échangés tous les 6 mois.

Prochains échanges : 24/05/2019 (multimédia) et 27/09/19 (livres)

Une navette de la MDO apporte vos réservations tous les 15 jours (sauf août) : 3 et 23/05, 4 et 19/06, 2/07. Des nouvelles acquisitions tout au long de l'année pour vous proposer un large choix de documents pour adultes et enfants.

## Rappel des animations en 2018 :

- Novembre 2017 à juin 2018 : Comité de lecture « Lirethelle » jeunesse des bibliothèques Lirethelle (Belle-Église, Cauvigny, Dieudonne, Fosseuse, Fresnoy-en-Thelle, Neuilly-en-Thelle, Puiseux-le-Hauberger et Sainte Geneviève) pour élire le prix « Lirethelle » jeunesse 2018.
- Janvier/février : expo de photos réalisées dans le cadre du salon du livre de Neuilly-en-Thelle par des lecteurs des bibliothèques Lirethelle, sur le thème du jeu.
- Mars : séance « Bébés lecteurs » (1-3 ans)
- Mars : 1<sup>ère</sup> « dictée Lirethelle » dans la salle communale de Puiseux-le Hauberger
- Avril : « Sac à histoires » (4 ans et plus), suivi d'un goûter.
- Avril : « Petites bulles en fêtes » : travail autour de la BD, kamishibai et théâtre d'ombres avec la classe de GS/CP, dans la bibliothèque et dans le bibliobus
- Avril à novembre : Comité de lecture « Lirethelle » adultes des bibliothèques Lirethelle
- Juin : séance « Bébés lecteurs » (1-3 ans)
- Juin : réunion du comité de lecture « Lirethelle » jeunesse de la bibliothèque de Puiseux-le-Hauberger - précédé d'un goûter
- Lancement du concours photos des bibliothèques Lirethelle sur le thème de la fête
- Septembre : « Sac à histoires » (4 ans et plus), suivi d'un goûter
- Octobre : 2<sup>nde</sup> « dictée Lirethelle » dans la salle des fêtes de Fresnoy-en-Thelle
- Octobre : séance « Bébés lecteurs » (0-3 ans)
- Novembre : lancement du comité de lecture « Lirethelle jeunesse » des bibliothèques Lirethelle (fin en juin 2019)



- Novembre : réunion des comités de lecture des bibliothèques Lirethelle à Belle-église pour l'élection du prix « Lirethelle » adultes 2018.
- Novembre : participation au salon du livre de Neuilly en Thelle. La gagnante au jeu du filet garni (de livres) proposé sur le salon est une jeune lectrice de Puiseux-le-Hauberger.
- Décembre : « Contes de Noël et de neige » (4 ans et plus) - suivi d'un goûter.

## À venir en 2019 :

- Mi-avril : lancement du comité de lecture « Lirethelle adulte » (fin à la mi-novembre). Pour cette 10<sup>ème</sup> édition du comité de lecture adulte, la sélection de 8 livres est issue des coups de cœur des lecteurs de ces 10 dernières années. Venez la découvrir et rejoignez-nous !
- Juin (date à définir) : réunion du comité de lecture « Lirethelle » jeunesse de la bibliothèque de Puiseux-le-Hauberger, pour le vote du prix « Lirethelle jeunesse » (précédé d'un goûter)
- Vendredi 21 juin 10h45-11h30 : séance « Bébés lecteurs »
- Les dates du 2<sup>nd</sup> semestre seront communiquées ultérieurement

La bibliothécaire  
Béatrice GASCON

## 6. CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Nos 6 jeunes élus de CM1 et CM2 ont opté, cette année encore, pour les actions désormais coutumières de fleurissement du village, ramassage de déchets et la très attendue boum des CM.

Ils souhaitent également apporter des améliorations à leurs récréations et proposer des emplacements pour de nouvelles poubelles dans le village, ainsi que des passages piétons supplémentaires.

Enfin, ils accompagneront les membres du club des aînés le 1<sup>er</sup> mai pour la traditionnelle vente du muguet. Une équipe pleine d'énergie et de bonnes idées !



Le 30 mars 2019, une partie des élus était là pour planter pas moins de 165 pots de pensées le long du trottoir déjà fleuri par les précédentes équipes du CME.



## 7. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie au public

Mardi : 16 h 30 – 18 h 30

Samedi : 10 h 30 – 12 h 00

### Horaires d'été du secrétariat de mairie

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2019 inclus,  
le secrétariat de la mairie sera ouvert les mardis de 16h à 18h.

Reprise des horaires habituels le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**ATTENTION :**  
**Secrétariat exceptionnellement fermé le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019.**

### Cartes Nationales d'Identité

Rappel – Depuis mars 2017, la mairie de Puiseux Le Hauberge n'instruit plus les demandes de papiers d'identité. Il faut s'adresser auprès des collectivités comme Méru, Chambly, Noailles etc...

Renseignements sur Internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

### Le bruit



La réglementation sur les bruits de voisinage repose sur un arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2009. Ses principales règles peuvent être résumées ainsi :

- Tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit ;
- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

### Tri sélectif

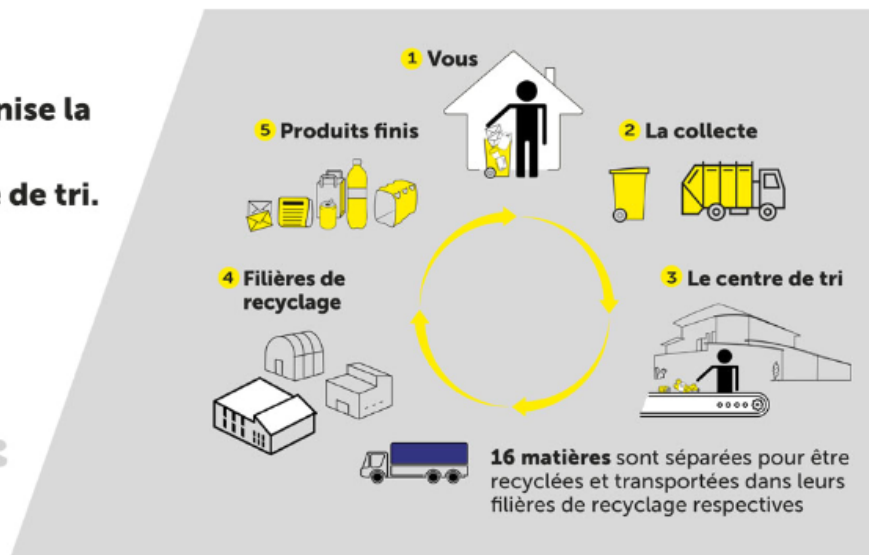
Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, tous les emballages et tous les papiers se trient ensemble.



## SANS VOUS, IL N'Y A PAS DE MATIÈRE À RECYCLER

Vous êtes le 1er acteur de la chaîne du tri. De votre implication et de vos gestes quotidiens dépendent les bons résultats résultats finaux.

- 1 Vous **triez** chez vous,
- 2 votre **collectivité organise la collecte**,
- 3 le **SMDO gère le centre de tri**.



Fini les deux bacs de tri différents, maintenant tous les emballages et tous les papiers sont à mettre dans un seul bac : le JAUNE.

Votre bac BLEU vous sert désormais à entreposer vos déchets ménagers soigneusement enfermés dans des sacs poubelles.

### Rappel des jours de collecte pour Puiseux le Haubergier

**Tri sélectif** : sortez votre bac jaune le dimanche soir pour la collecte du lundi matin.

**Déchets verts** : sortez vos poubelles de déchets verts le lundi soir pour la collecte du mardi matin.

**Déchets ménagers** : sortez votre bac bleu le mardi soir pour la collecte du mercredi matin.

### Le tri + simple

Aujourd'hui, **TOUS LES EMBALLAGES**  
et **TOUS LES PAPIERS** se trient

**Les papiers**

Journaux, prospectus, magazines

Enveloppes, papiers de bureaux, courriers

Cahiers, annuaires, catalogues, livres

**en papier et en carton**

Sacs, sachets

Boîtes, cartons

Briques (avec bouchons)

**Les emballages en métal**

Bidons, aérosols

Conserves, barquettes, canettes

Boîtes, tubes, couvercles

Capsules à café, petits contenants

**en plastique**

Bouteilles, flacons (avec bouchons)

Boîtes, pots, blisters, emballages sous vide, barquettes

Sacs, sachets, tubes, sur-emballages, films plastique

**IMPORTANT**

- Mettre les déchets en vrac.
- Ne pas laver les emballages.
- Séparer les matières quand elles sont différentes (papier/carton/métal/plastique).
- Ne pas embolter.
- Laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique.
- Ne pas découper, ni déchirer en petits morceaux.

**Un doute, une question ?  
3 solutions :**

1. Allez sur le site : [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)  
Toutes les consignes de tri "géolocalisées" sont répertoriées, il suffit d'indiquer votre code postal ou votre ville.
2. Téléchargez votre application : « Le guide du tri » et vous pourrez consulter le guide à tout moment où que vous soyez.

GUIDE DU TRI - Téléchargez l'application

3. Allez sur le site du SMDO : [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr) ou contactez le n° vert

N° Vert : 0 800 60 20 02 Service & appli gratuits

**SMDO** **CITEO**  
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



## Poubelles

Il est rappelé aux habitants de la commune, **qu'il est INTERDIT** selon le chapitre 3 – C, du règlement de collecte des déchets de la Communauté de Communes du Pays de Thelle, approuvé par le Conseil Communautaire du 15 février 2007, modifié les 13 novembre 2007 ; 2 juin 2008 et le 21 mai 2015 :

- **De déposer sur la voie publique** à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, et en dehors des bacs autorisés, les résidus de ménages ou immondices quelconques.
- Les produits à collecter doivent être **sortis la veille au soir de la collecte**. En aucun cas le (ou les) conteneur(s) ne doivent rester en permanence sur le domaine public.
- Les récipients doivent être **remisés le plus rapidement possible** après le passage du véhicule de collecte.
- **Aucun rattrapage** de collecte n'est effectué lorsque l'usager omet de sortir les bacs, il en est de même si la présentation des bacs est effectuée après le passage du collecteur.



## Accès à la déchetterie de Bornel

Pour accéder à la déchetterie de Bornel, munissez-vous d'un justificatif de domicile pour demander votre carte d'accès.

Vous pouvez également effectuer votre demande de carte sur le site [www.smdo.fr](http://www.smdo.fr).

## Rappels

- Interdiction de stationner sur les trottoirs et sur les emplacements engazonnés. Stationnement autorisé à cheval sur la rue et le trottoir à certains endroits.
- Interdiction de laisser les chiens errer dans le village. Ils doivent être tenus en laisse.
- Interdiction de brûler quelque déchet que ce soit dans sa propriété (y compris les déchets verts).



**Extrait du registre des arrêtés du Maire**  
**N° 34/2017**

**Objet : Arrêté municipal relatif à l'élagage et au recépage des plantations le long des voies communales**

Nous, Maire de PUISEUX-le-HAUBERGER,

Vu les articles L2212-1 et L2212-2 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la voirie routière, et notamment son article R116-2,

Considérant que les branches, racines des arbres et haies plantées le long des voies communales risquent de compromettre, lorsqu'elles progressent sur le réseau routier, tant la sécurité des usagers que la sécurité des voies.

Considérant qu'il appartient à chaque propriétaire riverain de respecter certaines obligations.

**ARRETE**

**Article 1er :** Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation de la voirie communale, les branches, racines et haies qui progressent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites des propriétés riveraines

**Article 2 :** En cas de carrefour de voies routières ou ferrées, les arbres de haut jet doivent être élagués sur une hauteur de 4 mètres à partir du sol, dans un rayon de 50 mètres compté à partir du centre des croisements ou passages à niveau.

**Article 3 :** Les opérations d'élagage et de recépages sont effectuées à la diligence des propriétaires. Elles ont lieu chaque année.

**Article 4 :** Faute d'exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage et de recépage, prévues à l'article 3, peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires après mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception non suivie d'effet

**Article 5 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

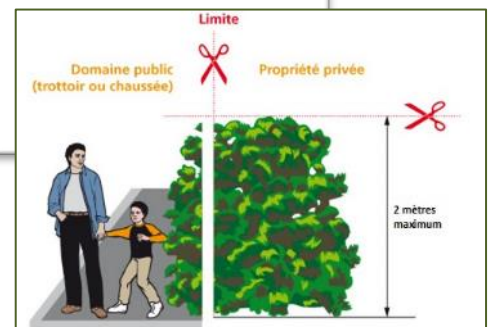
*Fait et rédigé à Puisseux-le-Hauberger, le 9 octobre 2017.*

*Le Maire,  
Joseph KARST*



En application de l'article L2131-1  
du C.G. des C.T. que le présent acte  
est rendu exécutoire le : 10/10/2017  
date de son dépôt en Sous-Préfecture de  
Soissons

Le Maire,



## Location de la salle Jean-Louis VOGEL

### Tarifs de location de la salle pour un week-end

Habitants de Puiseux le Hauberge	700 €
Caution habitants de Puiseux le Hauberge	1 800 €
Personnes extérieures	1 400 €
Caution personnes extérieures	1 800 €

### Tarifs de location de la salle pour des obsèques

Location pour les habitants de Puiseux le Hauberge	100 €
Caution pour les habitants de Puiseux le Hauberge	500 €

### Tarifs de location pour les associations extérieures

Location pour les associations extérieures	450 €
Caution pour les associations extérieures	1800 €

### Tarifs de location pour les associations communales

Location pour les associations communales	0 €
Caution pour les associations communales	1 800 €

### Tarif de location de la vaisselle

Le tarif appliqué est le même pour les personnes de PUISEUX LE HAUBERGER comme pour les personnes extérieures. Le paiement de la réservation ainsi que la caution s'effectueront lors de la réservation de la salle.

La location s'effectue pour 130 couverts :

- Un chèque bancaire de 130 € pour 130 couverts,
- Un chèque de caution de 260 € pour les 130 couverts



## État Civil d'octobre 2018 à mars 2019

### Naissances

Aucune naissance sur cette période.

### Mariages

CERQUEIRA Christopher et MIMOSO LIMA Mara Raquel le 27 octobre 2018

ZOUAGHI Sami – TALIBI Chima le 9 février 2019

Nous renouvelons aux époux tous nos vœux de bonheur



### Décès

Monsieur DELAMARE Marc le 24 février 2019

Monsieur GRAZIANI Jean-Louis le 11 mars 2019

Nous adressons nos sincères condoléances aux proches des défunts

### Recensement militaire

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 01/01/2003 et le 31/03/2004 (il faut venir après la date d'anniversaire) :

- |   |   |
|---|---|
| • Nés en janvier, février, mars 2003      | au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2019  |
| • Nés en avril, mai, juin 2003            | au cours du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2019 |
| • Nés en juillet, août, septembre 2003    | au cours du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2019 |
| • Nés en octobre, novembre, décembre 2003 | au cours du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2019 |
| • Nés en janvier, février, mars 2004      | au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2020  |

## 8. ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLU

À la suite d'un vice de procédure lors de la précédente enquête publique nous sommes dans l'obligation de relancer celle-ci.

Les dates des permanences du commissaire enquêteur seront :

Le jeudi 16 mai de 10h00 à 12h00.

Le samedi 25 mai de 10h00 à 12h00.

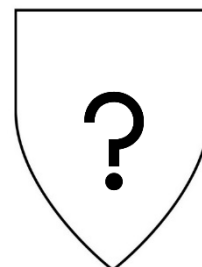
Le jeudi 6 juin de 16h00 à 18h00.

Le dossier sera disponible en mairie et sur le site web de la commune :

[www.puiseuxlehauberger.fr](http://www.puiseuxlehauberger.fr)

## 9. CONCOURS « BLASON DU VILLAGE »

*Notre village a une histoire, racontez-la en créant le blason qui sera utilisé dans tous les papiers officiels de la commune !*



Notre commune n'a pas de blason officiel. C'est l'occasion de faire appel à l'imagination et aux talents de tous les volontaires sous la forme d'un concours qui sera arbitré par des personnes neutres et ne faisant pas partie de l'équipe municipale.

La Mairie recueillera toutes les participations au concours jusqu'au **31 décembre 2019**. Le gagnant sera dévoilé lors de la cérémonie des vœux du maire et un prix lui sera remis.

## 10. VIE ASSOCIATIVE

### UNRPA

Le 1<sup>er</sup> mai les aînés de Puiseux organiseront comme d'habitude une vente de muguet dans le village. Ils ont prévu une sortie croisière & repas le **29 juin 2019** sur le canal Briare avec visite du musée des 2 marines et dégustation de vins « Coteaux du Giennois ». Il reste des places : pour s'inscrire merci de contacter Mme ANSEVIN 06 19 90 83 86.

Enfin, le repas de l'association aura lieu en novembre.



## Festival de la Châtaigne Puisotine

Pour l'année 2018, le festival a de nouveau été un très grand succès. Beaucoup d'exposants, d'animations diverses et variées ainsi que la restauration qui a régalé les visiteurs d'un jour malgré le mauvais temps.

Cette manifestation est une réussite grâce à une équipe et des bénévoles dynamiques. Le prêt de la salle par Monsieur le MAIRE.

Des intervenants pour animer notre journée notamment le groupe de musiciens « HANS ERVIL BAND » qui ont joué toute la journée, ainsi que le groupe professionnel de danses irlandaises « SOUFFLE CELTIC ».



Je tiens à remercier tous les participants qui ont répondu présents et qui ont permis de passer un bon moment.

- Merci à l'équipe du festival (sans qui celui-ci n'existerait pas)
- À tous les bénévoles toujours présents à l'installation
- Merci à Monsieur le MAIRE pour son soutien et son aide
- Merci à BRUNO pour sa superbe restauration
- Merci aux exposants pour leur participation

Un grand merci au groupe « HANS ERVIL BAND » et aux danseuses du groupe « SOUFFLE CELTIC » ainsi qu'un grand merci aux puisotins et puisotines et tous les autres gens venus partager cette belle journée.

Nous vous donnons rendez-vous encore le **24 novembre 2019** pour le prochain festival de la châtaigne.



La Présidente  
Isabelle BROVIA

## 11. LES MANIFESTATIONS À VENIR

- 27 avril** Nettoyage de printemps dans le village (Conseil Municipal des Enfants)
- 28 avril** Chasse au trésor de Pâques pour les enfants (ADPEPLH)
- 1<sup>er</sup> mai** Vente du muguet (UNRPA avec la participation des enfants du CME))
- 4 mai** Soirée DJ avec repas salle Jean-Louis Vogel (association Loisirs et Fêtes)
- 8 mai** Cérémonie commémorative suivie d'un verre de l'amitié. Rendez-vous devant la mairie à 10h30. **Les habitants sont invités à s'associer à cette matinée du Souvenir**
- 23 juin** Kermesse de l'école sur le thème du Moyen Âge
- 28 juin** Spectacle de l'école
- 29 juin** Sortie croisière (UNRPA)
- 2 novembre** Soirée Guinguette avec repas salle Jean-Louis Vogel (Loisirs et Fêtes)
- 11 novembre** Cérémonie commémorative
- 17 novembre** Repas des anciens à midi dans la salle Jean-Louis Vogel
- 24 novembre :** Festival de la châtaigne Puisotine
- Courant novembre :** Repas de l'association UNRPA



3 novembre 2018



8 mai 2018



31 décembre 2018



29 juin 2018

## 12. PAGE DES PROFESSIONNELS

### A L'EAU TOUTOU Toilettage canin itinérant

MARION 🐾

📞 06 52 57 00 09

✉️ marion.hallin@wanadoo.fr

📘 A l'eau toutou

Je me déplace dans un périmètre de 20 kms  
autour d'Anserville (60)  
Demandez les villes de passage.  
Possibilité d'aller chez vous sur demande.  
Voir conditions.

Sur rendez-vous du lundi au samedi  
de 8h00 à 19h00

Petites et moyennes races

Un petit cadeau de bienvenue sera offert  
à votre compagnon

N° de Siret : 847 535 663 000 11 paiements acceptés chèques et espèces

SIREN 848 307 302 RM 60



# Ronron

à domicile

#### Service de garde féline à domicile

- 🐾 Un service basé sur le bien-être et le respect du chat, tout en facilitant les déplacements de son propriétaire
- 🐾 Noémie, votre unique interlocutrice, assurée (RC Pro), formée et titulaire de l'attestation de connaissances obligatoire, délivrée par la DRAAF

[www.cat-sitter.fr](http://www.cat-sitter.fr)

03.60.46.98.71 - 06.26.49.79.55

[goury.noemie@gmail.com](mailto:goury.noemie@gmail.com)

Je me déplace à votre domicile pour prendre soin de votre petit compagnon pendant votre absence, vos vacances, en cas de déplacement professionnel, hospitalisation etc.

J'habite à Puiseux-le-Hauberger, vous bénéficiez donc d'un tarif privilégié.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur mon site internet



Suivez-moi sur les réseaux sociaux : @ronronadomicile



# 13. PAGE DE JEUX POUR LES ENFANTS

Jeux

## Méli-mélo

En démêlant ce méli-mélo, tu découvriras le nom d'une ouverture pratiquée dans le pont d'un navire pour accéder aux cales.

Méli-mélo

O E C U I T L L E

Trouve le nom de chaque dessin, puis en prenant la première lettre de chaque mot, tu pourras lire le nom d'un adjectif signifiant « qui a la forme d'un œuf ».

## Mot mystère

	A				
				N	
		S			

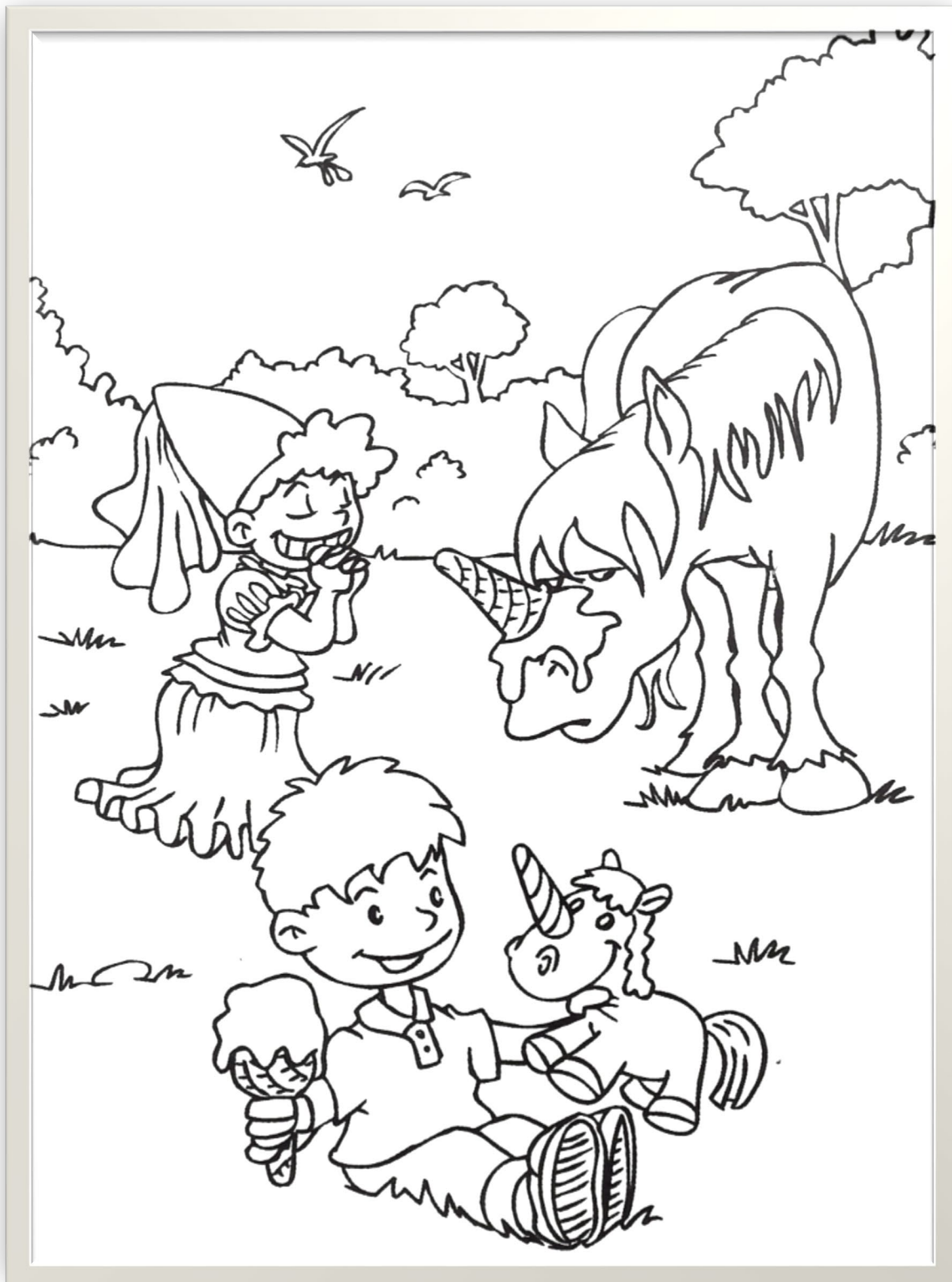
Mot mystère

Réponses :

Méli-Mélo : ECOUTILLE

Mot Mystère : OASIS, VOLCAN, ANTENNE, LUSTRE, ETOILE → OVALE

### Coloriage



Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

## 14. INSCRIPTION À LA TÉLÉ ALERTE

La mairie est inscrite à un service de télé alerte servant à informer la population par téléphone et SMS, par exemple pour prévenir de travaux entraînant une restriction de circulation, une fermeture exceptionnelle de la mairie ou des modifications imprévues des horaires de permanence... Ce service a été utilisé récemment pour prévenir des coupures d'électricité sur la commune.

Tous les habitants inscrits sur les pages blanches sont par défaut enregistrés dans ce système.

Si vous souhaitez ajouter votre numéro de téléphone (par exemple si vous êtes sur liste rouge) ou si vous voulez recevoir les alertes sur votre numéro de téléphone portable, veuillez s'il vous plaît compléter le bulletin d'inscription ci-dessous, le découper et le remettre en mairie.

**Nous précisons que ce système d'alerte n'est en aucun cas lié au réseau des Voisins Vigilants.**



## INSCRIPTION À LA TÉLÉ ALERTE

Bulletin à compléter, découper et déposer à la mairie.

**Merci de bien vouloir ajouter le ou les N° de téléphone(s) suivant(s) au service de télé alerte de la commune de Puiseux le Hauberge :**

**N° de Téléphone\* :** .....

**Nom\* :** .....

**Prénom\* :** .....

**Adresse\* :** ..... 60540 Puiseux le Hauberge

\* Information obligatoire